

Conseil Municipal PROCES-VERBAL

Séance du LUNDI 10 AVRIL 2017 à 18h30

Sous la Présidence de M. PEYRON Christian,

Etaient présents :

Cl. RAFINESQUE – B. SANCHEZ - J. BERNARD - P. CHARLES — R. ROCHE – M. A. ALTIER - R. ROUX – A. DEPEYRE – G. MARCHAND — B. RIGGIO– B. ROMANINI– V. VICENTE – N. GILLET– S. BASTET– E. GAMBARO – F. BRUNA.

Procurations J.F. TRAMIER à M. A. ALTIER – J. LEBEGUE à G. MARCHAND – Th. SABATIER à B. SANCHEZ – F. BALBI à R. ROCHE. – E. AVON à S. BASTET.

Absents Excusés : - M. PLAINDOUX - C. ROS - C. FAURE - Y. CHETTOUH - A. GARCIA

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Patrice CHARLES se porte candidat et est élu à l'unanimité.

2/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation unanime du procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2017.

3 / PERSONNEL – CREATION DE POSTES ÉTÉ 2017 CENTRE ACCUEIL DE LOISIRS

Rapporteur : Mme ALTIER.

Accord unanime pour procéder au recrutement de :

- 7 adjoints d'animation contractuels, à temps complet au centre d'accueil de loisirs municipal, du 10 au 28 juillet 2017,
- 7 adjoints d'animation contractuels, à temps complet au centre d'accueil de loisirs municipal, du 31 juillet au 18 août 2017,

Afin d'assurer le fonctionnement du service d'accueil de loisirs municipal estival (capacité d'accueil 80 enfants pendant 06 semaines).

Madame GAMBARRO s'interroge de savoir si les personnes recrutées sont différentes à chaque session. Monsieur le Maire lui répond dans l'affirmative.

4/ CONVENTION DE BÉNÉVOLAT ANIMATEUR STAGIAIRE ALSH ETE 2017

Rapporteur : Mme ALTIER.

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de bénévolat avec une stagiaire BAFA afin qu'elle puisse effectuer son stage pratique au sein de l'ALSH du 10 au 28 juillet 2017 sans contrepartie de rémunération.

5/ REHABILITATION DU CIRCUIT ELECTRIQUE DU STADE LEON FAURITTE – ENTREPRISE RETENUE

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour retenir l'entreprise INEO pour un montant de 49 182 € HT, dans le cadre de la réhabilitation du circuit électrique du stade Léon Fauritte.

Monsieur le Maire rajoute qu'il mettra à profit ces travaux pour raccorder l'eau afin d'effectuer un branchement sur le forage et permettre ainsi des économies lors des arrosages.

6/ SOLLICITATION DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2017

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à constituer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux 2017, exercice 2017, dans le cadre d'un projet d'aménagement du centre ancien dont le montant prévisionnel des travaux est estimé à 408 154.50 € HT

7/ FOND DE CONCOURS – TRAVAUX DE REPRISE DU CIRCUIT ELECTRIQUE DE L'ECLAIRAGE DU STADE L. FAURITTE

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour approuver la demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence se chiffrant à 24 591 € HT, en vue de participer au financement des travaux de reprise du circuit électrique de l'ensemble de l'éclairage du stade Léon Fauritte (coût total estimé à 49 182 € HT).

Monsieur BASTET prend la parole et souligne que dans le cadre de ces fonds de concours il est important de communiquer suffisamment pour expliquer aux Bollénois qu'ils ne sont pas lésés.

Monsieur le Maire rajoute que c'est un bon moyen de rendre aux contribuables une partie de leur argent, car faute d'avoir pu définir l'intérêt communautaire, par lequel la communauté de commune Rhône Lez Provence aurait financé la totalité des dépenses en travaux, par le biais des fonds de concours, la CCRLP finance 50 % du montant des travaux, le reste étant à la charge des communes, sans compter le paiement de la TVA, également à la charge des communes.

8/ FOND DE CONCOURS – REALISATION DE TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE J. MOULIN

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour approuver la demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence se chiffrant à 140 205.83 € HT en vue de participer au financement des travaux suivants :

- Toiture espace Sylvette NICOLAS,
- Remplacement des menuiseries extérieures sur l'ensemble du groupe scolaire,
- Remplacement des sanitaires obsolètes dans les écoles maternelle, élémentaire et WC handicapés,

(coût total estimé à 280 411.66 € HT).

9/ FOND DE CONCOURS – AMENAGEMENT ET RENOVATION RUE DES ANCIENS COMBATTANTS

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour approuver la demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence se chiffrant à 67 346.25 € HT en vue de participer au financement de l'aménagement et la rénovation de la rue des Anciens Combattants (coût total estimé à 134 438 € HT).

10/ FOND DE CONCOURS – REAMENAGEMENT URBAIN VOIRIES ET TROTTOIRS

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour approuver la demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence se chiffrant à 30 450 € HT en vue de participer au financement de l'aménagement et la rénovation de la rue de la Paix et la création d'un parking route de Bollène entrée nord (coût total estimé à 60 900 € HT).

11/ FOND DE CONCOURS – REHABILITATION DE VOIRIE A REALISER SUR DIVERS SECTEURS DE LA COMMUNE

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour approuver la demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence se chiffrant à 144 820 € en vue de participer au financement de la réhabilitation de voirie sur divers secteurs de la commune :

- Réfection en enrobé Chemin de la Maresque	20 900 € HT,
- Réfection en enrobé avec renforcement Chemin Planousset	33 495 € HT,
- Réfection en enrobé Chemin de la Chapelle	6 860 € HT,
- Réfection en enrobé Chemin des Chênes Blancs	16 775 € HT,
- Réfection en enrobé Chemin de la Station d'Épuration	15 215 € HT,
- Réfection en enrobé Carrefour Bastet	12 550 € HT,
- Réfection en enrobé Chemin de la Tapie	49 655 € HT,
- Réfection en enrobé Chemin des Malicamps	23 600 € HT,
- Réfection en enrobé Chemin des Hauparans	24 930 € HT,
- Réfection accotement Chemin des Entraigues	19 480 € HT,
- Création d'un ralentisseur de vitesse Les Plantades	2 450 € HT,
- Réfection en enrobé 7 Clos du Dragon	13 975 € HT,
- Réfection chaussée en concassé 6 Clos du Dragon	4 385 € HT,
- Réfection en enrobé Chemin des Mines	45 370 € HT,

(coût total estimé à 289 640 € HT).

12/ FOND DE CONCOURS – CONSTRUCTION D'UNE HALLE CULTURELLE AU HAMEAU DE DERBOUX

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour approuver la demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence se chiffrant à 18 475 € HT en vue de participer au financement de la construction d'une halle culturelle au hameau de Derboux, pour un coût total estimé à 36 950 € HT.

13/ FOND DE CONCOURS – CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : ESPACE ASSOCIATIF MARCEL PAGNOL

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour approuver la demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence se chiffrant à 441 306.19 € HT en vue de participer au financement de la

construction de la maison des associations, espace associatif Marcel Pagnol (coût total estimé à 882 612.38 € HT).

14/ TRANSFERT DANS LA VOIRIE COMMUNALE DU CHEMIN PRIVE LES HAUPARANS AVANT OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Rapporteur : M. PEYRON.

Approbation à la majorité pour délibérer en premier lieu sur l'intérêt de la commune de transférer le chemin privé des « Hauparans » dans la voirie communale, avant de prendre un arrêté d'ouverture d'enquête publique.

1 Abstention : Cl. RAFINESQUE,

1 Contre : B. SANCHEZ.

15/ SOLLICITATION SUBVENTION – TRANCHE 2 TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Conseil Départemental de Vaucluse, dans le cadre de la tranche 2 des travaux d'extension du réseau d'assainissement au quartier « Le Parassac ».

16/ DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. PEYRON.

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à procéder à une décision modificative afin d'intégrer un Bien sans maître et vacant cadastré section ZP n°81 lieudit « Le Malicamps » pour une superficie de 53a 90ca et pour une valeur de 9 702 €.

Article	Chapitre	INVESTISSEMENT			
		DEPENSES		RECETTES	
		+	-	+	-
2111 – terrains	041	9 702			
1021 – dotations	041			9 702	
Chapitre 041		9 702	0	9 702	0

La séance est levée à 19h30.

Fait à MONDRAGON, le 11 Avril 2017.

Le Maire,
Christian PEYRON.

Le Secrétaire de séance,
Patrice CHARLES.

